



**Saison 2024 / 2025**  
**Open IDF Parakaraté**  
**Combats / Kata**

**Salle :** Villebon

**Adresse :** 3 rue du Grand Dôme – 91140 Villebon sur Yvette

**Engagement :** Gratuit

**Catégorie :** Juniors & Seniors (Combats) / Pupilles à Seniors (Kata)

Classifications retenues :

**KATA\*** (Pupilles à Seniors) : A, B, C, D1, D2, E1, E2, E4, F, G

**COMBATS :** (Juniors et Seniors) : B2, C

**(photocopie carte MDPH et CNI recto verso)**

**Dare limite d'inscription\* : 11 Janvier 2025**

*Les dates, lieux, horaires sont donnés sous réserve de modification, les informations définitives sont disponibles sur <https://sites.ffkarate.fr/iledefrance/calendrier/>*

**SAMEDI 18 JANVIER 2025**

Début des compétitions : 9h30

Contrôle : 08h30 - 09h00

Avant la compétition tous les athlètes :

- fourniront un formulaire de classification pour aviser l'organisateur de leur niveau d'incapacité et le QI dans le cas d'un handicap intellectuel (QI inférieur à 70).
- devront remplir la fiche d'inscription, où figure l'ensemble des catégories présentes lors de la compétition, et déterminer dans quelle catégorie ils concourront.

L'équipe médicale sera composée d'au moins un médecin.

Les concurrents de la catégorie F1 peuvent montrer leur classification (niveau de QI) obtenue auprès de leur médecin.

Chaque concurrent doit être licencié à la FFK. Chacun doit avoir au moins 2 années de licences.

L'équipe médicale sera informée des horaires et lieux de compétition sur lesquels les athlètes seront en compétition,

Tous les participants doivent respecter le règlement fédéral de la FFK.

Chaque compétiteur doit présenter/détenir un formulaire de notification MDPH à jour, mentionnant le taux de handicap, passeport sportif, autorisation parentale pour les mineurs et/ou les compétiteurs sous tutelle.

Pour le combat : Protections réglementaires

**\*INSCRIPTION** : Les compétiteurs doivent être licenciés au moment de leur inscription (extrait du règlement des compétitions 2024/2025 p36)

**AUCUNE INSCRIPTION SUR PLACE NE SERA ACCEPTEE**